

Les grades de sous-officiers dans l'armée suisse : des innovations dans l'Armée XXI

Autor(en): **Haudenschild, Roland**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les grades de sous-officiers dans l'armée suisse

Des innovations dans l'Armée XXI

D'après le *Schweizer Lexikon*, les sous-officiers sont des « militaires dont le grade se situe entre le soldat et l'officier et qui effectuent des missions spéciales (chefs de groupe, remplaçant du chef de section, gestion du matériel, comptabilité). Toutes les armées attachent la plus grande importance à la formation de sous-officiers conscients de leur devoir et indépendants, surtout depuis que l'usage généralisé de moyens techniques a fortement accru l'importance de petits groupes agissant de manière indépendante².

■ Col Roland Haudenschild¹

Depuis la naissance de l'armée fédérale en Suisse (Organisation militaire de 1874), la hiérarchie chez les sous-officiers ainsi que la distinction entre sous-officiers et sous-officiers supérieurs n'ont pratiquement pas changé. En revanche, leurs missions, leur instruction et les conditions de promotion ont été profondément modifiées. L'Armée 95 connaît, pour les sous-officiers, les grades de caporal et de sergent, pour les sous-officiers supérieurs, de fourrier, de sergent-major, d'adjudant sous-officier et d'adjudant d'état-major (depuis le 1^{er} janvier 1996).

Après avoir accompli une école de sous-officiers, l'élève est promu caporal. Chaque soldat, qui veut devenir sous-officier ou officier, doit passer par le grade de caporal. Le caporal peut effectuer une école de sergent-major ou de fourrier; le sergent-major et le fourrier peuvent devenir adjudant sous-officier et, ultérieurement, adjudant d'état-major.

Pour le soldat, il y a la distinction d'appointé. Au cours de répétition, le commandant d'unité, en respectant les pourcentages d'un tableau d'effectifs, peut faire de certains de ses soldats des appointés, promouvoir des caporaux au grade de sergent, des sergents-majors au grade d'adjudant sous-officier. Il peut ainsi prendre influence sur son corps de sous-officiers.

L'actuelle structure des grades s'est développée à travers l'histoire, compréhensible et simple. Les sous-officiers sont engagés dans les groupes et les sections des compagnies, les sous-officiers supérieurs font partie de l'état-major de la compagnie et du bataillon.

Des nouveaux grades!

Dans l'Armée XXI, il y aura deux sortes de chefs de groupe avec grade de sous-officier: des chefs de groupe avec le grade de caporal, qui auront accompli six mois d'instruction

(aussi longtemps que le soldat), des chefs de groupe avec le grade de sergent, qui auront accompli dix mois d'instruction. Cette innovation est sensée augmenter l'attractivité... Après une instruction complémentaire, ces sergents pourront devenir remplaçants du chef de section et obtenir la grade de sergent-chef.

Dans l'Armée 95, les sergents-majors et les fourriers sont responsables de la logistique de l'unité. Dans l'Armée XXI, la logistique et les services devraient être séparés. Les bataillons d'engagement et leurs unités disposeront d'éléments logistiques organiques (soutien/évacuation, remise en état et sanitaire); ils seront intégrés à la compagnie logistique.

L'instruction des sous-officiers techniques comme sergents-majors et fourriers d'unité durera dix mois dans l'Armée XXI. Pour le sergent-major technique, le grade de sergent-major sera conservé comme à présent. Comme la logistique et les services seront sé-

¹ Cet article paraît en allemand dans la revue *Armee-Logistik* d'avril 2003. Traduction Hervé de Weck.

² *Siebter Band. Zürich 1948, Spalte 708-709.*

parés à l'échelon unité, il a fallu revoir les missions, les fonctions et les grades. Le sergent-major d'unité, en tant que responsable de la marche du service, obtiendra la grade de sergent-major-chef. Le fourrier conservera ses missions traditionnelles et son grade.

Le chef de la section logistique de l'unité, un sous-officier supérieur, aura le grade d'adjutant. Des chefs de groupe (dix mois d'instruction), des sous-officiers techniques et des sergents-majors d'unité pourront effectuer une formation supplémentaire pour devenir chef de section logistique (adjutant et adjutant d'état-major). Ils auront la possibilité d'une carrière d'officier (commandant d'une compagnie, d'une compagnie d'état-major, d'une compagnie de service).

Les sergents-majors d'unité pourront, comme aujourd'hui, devenir adjudants et adjudants d'état-major. De leur côté, les fourriers continueront à avoir

Les grades prévus dans l'Armée XXI

10 grades: caporal, sergent, sergent-chef, fourrier, sergent-major, sergent-major-chef, adjutant, adjutant d'état-major, adjutant-chef, adjutant-major.

la possibilité de devenir officiers d'état-major, c'est-à-dire quartiers-maîtres.

Les aides de commandement à l'échelon Grande Unité (brigade ou région militaire) pour-

Situation dans les armées étrangères

Allemagne (*Bundeswehr*, Armée de terre)

sous-officiers : *Unteroffizier, Stabsunteroffizier*
 sous-officiers supérieurs : *Feldwebel, Oberfelwebel, Hauptfeldwebel, Stabsfeldwebel, Oberstabsfeldwebel.*

En tout, 7 grades de sous-officiers. Ne sont pas pris en compte les *Fahnenjunker, Fähnrich* et *Oberfähnrich*, ainsi que les grades temporaires de sous-officiers pour les aspirants officiers.

France (Armée de terre)

sous-officiers : sergent, sergent-chef
 sous-officiers supérieurs : sergent-major, adjutant, adjudant-chef, major

En tout, 6 grades de sous-officiers. Les caporaux et les caporaux-chefs ne sont pas considérés comme sous-officiers.

Italie (*Esercito*)

sous-officiers : *sergente, sergente maggiore*
 sous-officiers supérieurs : *maresciallo ordinato, maresciallo capo, maresciallo maggiore, maresciallo aiutante*

En tout, 6 grades de sous-officiers. Les *caporale* et *caporale maggiore* ne sont pas considérés comme sous-officiers.

Etats-Unis (Armée de terre)

sous-officiers : *Corporal, Sergeant, Staff Sergeant, Sergeant 1st class*
 sous-officiers supérieurs : *Master sergeant, First sergeant, Sergeant major, Command sergeant major*

En tout, 8 grades de sous-officiers (12 avec les *Warrant officers*, des grades entre sous-officiers et officiers).

Grande-Bretagne (Armée de terre)

sous-officiers : *Lance corporal, Corporal, Sergeant, Staff sergeant*
 sous-officiers supérieurs : *Warrant officer class II, Warrant officer class I*

En tout, 6 grades de sous-officiers.

ront atteindre le grade d'adjudant d'état-major, ainsi que les nouveaux grades d'adjudant-chef et d'adjudant-major.

Une « inflation » inutile et dangereuse

Dans les armées étrangères retenues, il y a entre 6 et 12 grades de sous-officiers. Dans l'Armée XXI, on aura, en plus de l'appointé, un appointé-chef, dont les fonctions et les conditions d'obtention de la distinction ne sont pas encore fixées. Pour les sous-officiers, il y aura une augmentation des grades de 6 à 10, soit un grade supplémentaire de sous-officier et 3 de sous-officiers supérieurs. Le système devient incompréhensible. On ne peut plus parler d'un système simple des grades pour les sous-officiers ! On s'est inspiré de la *Bundeswehr* ; les grades utilisés dans le passé semblent de nouveau à l'honneur. Il n'en reste pas moins que l'Armée XXI prévoit une structure surdimensionnée des grades pour les sous-officiers.

Si tous les chefs de groupe sont instruits pendant dix mois et qu'on conserve au remplaçant du chef de section le grade de sergent, on peut renoncer au grade de sergent-chef. On ne voit pas non plus pourquoi le sergent-major d'unité ne garderait pas le grade de sergent-major, équivalent à celui de fourrier. Le grade de sergent-major chef, qui ne s'avère pas indispensable, amène une inégalité au sein de la compagnie. Les porte-drapeau de bataillon et les responsables de la logistique, à l'échelon corps de troupe, peu-

Des galons pour tout le monde !

« A vos ordres, sergent-major-chef ! » L'armée suisse veut motiver ses troupes : pour cela, rien de mieux que de nommer tout le monde chef de quelque chose. Vous êtes appointé ? Vous n'aurez qu'une ambition : devenir appointé-chef. Vous êtes simple adjudant ? Qu'à cela ne tienne : devenez, par votre sueur et vos efforts méritants, adjudant d'état-major, adjudant-major ou adjudant-chef, selon les cas. Ne reste plus qu'à apprendre par cœur tous ces grades... Ceux qui y parviendront seront immédiatement promus appointés-chefs !

Déjà complexe, la grille des grades et des fonctions à l'armée risque bien, avec Armée XXI, de se transformer en casse-tête. Destinée à mieux correspondre aux activités de chacun dans la vie civile, elle a surtout pour but d'inciter les jeunes à poursuivre leur carrière sous les drapeaux. Recevoir de jolis galons et un titre ronflant suffira-t-il à susciter des vocations ? Rien n'est moins sûr.

Cette réforme apparemment anodine cache pourtant une révolution dans les mentalités. Pendant des siècles, les Suisses ont rejeté les honneurs trop pompeux, les titres, les décorations et les médailles de toute sorte. En récompensant les mérites par des galons dorés, l'armée adopte une méthode que les Suisses critiquent volontiers chez nos voisins français. Légion d'honneur, Mérite agricole, Ordre des arts et lettres : en France, tout le monde ou presque peut se vanter d'un titre honorifique. En Suisse, où l'on préfère adopter un profil bas, une forme de méritocratie va-t-elle apparaître dans les rangs des nouveaux adjudants-majors ?

En attendant, la réforme risque surtout de compliquer la tâche des recrues. Quel poids attribuer à un ordre venu d'un sergent-major, si le sergent-major-chef dit le contraire ? Recrues-chefs, nous vous souhaitons bon courage !

Frédéric Julliard, *Le Matin*, 17 janvier 2003

vent revêtir le grade d'adjudant, comme les aides de commandement celui d'adjudant d'état-major. Pour les sous-officiers aides de commandement à l'échelon Grande Unité (11 brigades et 4 régions territoriales), le nouveau grade d'adjudant-chef devrait suffire : on peut supprimer le grade prévu nulle part ailleurs d'adjudant-major.

Avec sept grades de sous-officiers dans l'Armée XXI, les fonctions et les carrières des sous-officiers, comme celles des sous-officiers supérieurs, devraient être couvertes. La carrière de sous-officier doit être compatible avec le système de milice, même si elle amène à trois niveaux de la hiérarchie et

si elle se termine à 36 ou à 42 ans pour les sous-officiers supérieurs.

Le chambardement dans les fonctions, les grades et les carrières des sous-officiers a été déclenché par la logistique de l'Armée XXI et la nouvelle fonction de chef de section logistique. Voilà, point positif, qui met en évidence l'importance de la logistique ! Pourtant, une inflation des grades ne garantit pas de meilleurs sous-officiers. Le corps des sous-officiers est trop important pour être « décalé » dans d'innombrables nouveaux grades. Le moins serait le mieux !

R. H.